

Conditions

Inscription :

- Les inscriptions se font par internet uniquement sur le site : asiabe.ch
- Seuls les enfants inscrits le reste de l'année dans une structure parascolaire de l'ASIABE sont accueillis durant les centres aérés
- Le nombre de participants par jour étant limité à 12, les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée.

Règlement

- Durant le centre aéré, les enfants s'engagent à respecter les règles de bonne conduite et de sécurité fixées par l'ASIABE.
- Les téléphones ou autres appareils électroniques ne sont pas acceptés.
- Renvois - En cas de non-respect des règles fixées par l'ASIABE et si aucune solution n'est trouvée, nous nous réservons le droit de renvoyer un enfant.
- Responsabilité - Durant les centres aérés, si la/le responsable n'arrive pas à joindre une personne qui a l'autorité parentale, et/ou en cas d'urgence, maladie, accident ou autres, l'adulte inscrivant son enfant autorise la/le responsable à prendre toutes mesures qu'il jugera nécessaire.

Tarif, prix par jour : (déjeuner, diner et goûter compris)

| Revenu brut annuel CHF | Prix par jour CHF |
|---------------------------|----------------------|
| >60000 | 41 |
| 60001-66000 | 45 |
| 66001-72000 | 49 |
| 72001-78000 | 52 |
| 78001-84000 | 56 |
| 84001-90000 | 60 |
| 90001-96000 | 64 |
| 96001-102000 | 68 |
| 102001-108000 | 71 |
| 108001-114000 | 75 |
| 114001-120000 | 79 |
| 120001-126000 | 83 |
| 126001-132000 | 87 |
| 132001-138000 | 91 |
| 138001-144000 | 94 |
| 144001-150000 | 98 |
| >150001 | 102 |

En cas de difficulté financière, vous pouvez prendre contact avec nous afin de trouver un arrangement sur les modalités de paiement.

Conditions d'annulation :

- Les éventuelles annulations doivent nous être adressée par email ou par courrier postal
- En cas de désistement des frais peuvent vous être facturés sauf en cas de force majeure et sur justificatif :
 - Jusqu'à 30 jours avant le centre aéré : aucun frais
 - Moins de 30 jours avant le début du centre aéré: 75% de la somme due
- En cas de décisions des autorités, ou d'événement exceptionnel, si le centre aéré ne peut avoir lieu, l'ASIABE contactera les familles pour organiser le remboursement